

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
qui s'est tenue au siège social
le mardi 29 mai 2011 à 10 heures 00

L'an deux mil douze
ce mardi 29 mai à 10 heures 00, au siège social,
s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des Actionnaires de la
S.A. FOUNTAIN

En entrant en séance, les actionnaires contresignent la liste des présences qui
demeurera annexée au présent procès-verbal (ANNEXE 1)

Assistent à l'Assemblée :

- Monsieur Pierre VERMAUT, Administrateur, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Alain ENGLEBERT, Administrateur, Secrétaire Général
- Madame Pascale TYTGAT représentant la SCPRL B.S.T. Réviseurs d'Entreprises, Commissaire aux comptes statutaires
- Monsieur Vincent DUMONT, représentant la SCPRL B.S.T. Réviseurs d'Entreprises, Commissaire aux comptes consolidés
- Monsieur Jean-François BUYSSCHAERT (JFB), Chief Operating Officer
- Monsieur Eric Dienst, Chief Financial Officer

Sont excusés :

- Monsieur Jean DUCROUX, Administrateur
- Monsieur Bruno LAMBERT, Administrateur
- Comte Paul LIPPENS, Administrateur
- Monsieur Philippe PERCIPHAL, Administrateur
- Monsieur Philippe SEVIN, Administrateur
- Monsieur Philippe Vander Putten (PP), représentant permanent de Vander Putten SCS, Administrateur
- Monsieur Dimitri Duffeleer, représentant de At INFINITUM NV, Administrateur

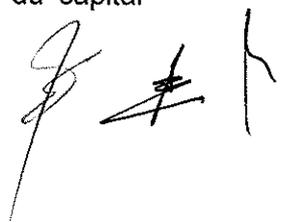
La séance est ouverte à 10 heures 00, sous la **Présidence** de Monsieur Pierre VERMAUT, Président du Conseil.

Il invite Monsieur Alain ENGLEBERT à remplir les fonctions de **Secrétaire**.

L'Assemblée appelle aux fonctions de **Scrutateur**, Monsieur Eric Dienst,

Le Bureau étant ainsi constitué, le Secrétaire constate que :

1. d'après la **liste des présences** ci-annexée et signée par les membres du Bureau, les 4 Actionnaires présents ou représentés, représentent ensemble 926.955 actions, soit 55,83 % du capital social, et que



2. d'après les avis déposés sur le Bureau, les **convocations** ont été d'une part adressées, aux actionnaires nominatifs, administrateurs et Commissaires Réviseurs par lettre missive du 27 avril 2012, et d'autre part publiées par voie de presse le 27 avril 2012 dans L'ECHO et de TIJD et le 27 avril 2012 aux Annexes du Moniteur belge. A la suite du dépôt d'une proposition de résolution alternative et d'une proposition d'un nouveau point à l'ordre du jour par un actionnaire, de nouvelles **convocations** ont été d'une part adressées, aux actionnaires nominatifs, administrateurs et Commissaires Réviseurs par lettre missive du 14 mai 2012, et d'autre part publiées par voie de presse le 12 mai 2012 dans L'ECHO et de TIJD et le 14 mai 2012 aux Annexes du Moniteur belge

en sorte que **l'Assemblée se reconnaît valablement constituée pour statuer** sur l'ordre du jour de la réunion.

Ces faits étant reconnus exacts par l'Assemblée, le Président rappelle que **l'ordre du jour** de la réunion se décompose comme suit :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
2. Rapports des Commissaires relatifs aux comptes statutaires et consolidés de l'exercice 2011.
3. Proposition d'approuver le bilan et le compte de résultats statutaires au 31 décembre 2011, et présentation du bilan et du compte de résultats consolidés.
4. Proposition d'approuver l'affectation du Résultat de l'exercice 2011.
5. Approbation du rapport de rémunération
Proposition d'approuver le rapport de rémunération.
6. Dérogations au régime de rémunération prévu par le Code des Sociétés
Proposition d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires au régime d'échelonnement de la rémunération variable des dirigeants prévu par l'article 520ter al. 2 du Code des sociétés.
Nouveau : Résolution alternative
Proposition d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires aux dispositions prévues par l'article 520ter du Code des sociétés.
7. Nouveau point à l'ordre du jour: Approbation de droits découlant du lancement d'une offre publique d'achat
Proposition d'approuver la conclusion, au nom de la société et dans le cadre de la rémunération des dirigeants en actions ou en options sur actions, de conventions contenant des droits affectant le patrimoine de la société ou donnant naissance à une dette ou à un engagement à sa charge, dont l'exercice dépend du lancement d'une offre publique d'acquisition sur les actions de la société ou d'un changement de contrôle exercé sur elle.
8. Proposition de donner décharge de leur gestion aux Administrateurs.
9. Proposition de donner décharge de leur mission aux Commissaires.

10. Nominations statutaires :

10.1. Conseil d'Administration :



Proposition de nommer les personnes suivantes Administrateurs pour 4 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2016

- AT INFINITUM n.v., enregistrée au RPM sous le numéro 0465.054.622, sise Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem, représentée par Dimitri DUFFELEER, domicilié Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem,
- ICML s.a., enregistrée au RPM sous le numéro 0452.338.615, sise place Jamblinne de Meux 37 à 1030 Schaerbeek, représentée par Monsieur Alain ENGLEBERT, domicilié avenue des Genêts 14 à 1640 Rhode-Saint-Genèse,
- Bruno LAMBERT, domicilié Trevor Place 8, SW71LA Londres, Royaume-Uni,
- Jean DUCROUX, avenue Molière 112, 1190 Bruxelles,
- Philip PERCIVAL, domicilié Holland Park court 10, W148DN Londres, Royaume-Uni,
- PHILIPPE SEVIN, domicilié rue de Vermeuil 30, 75007 Paris, France,
- P. Vermaut Mgt Co sprl, enregistrée au RPM sous le numéro 0471.760.290, sise route de Lessines 35 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing, représentée par Monsieur Pierre Vermaut, domicilié route de Lessines 35, 7911 Frasnes-lez-Anvaing,

10.2. Commissaire aux comptes statutaires

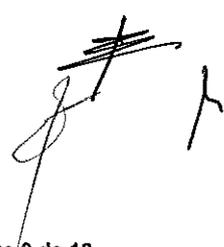
Proposition de nomination comme commissaire statuaire la société BST Réviseurs d'Entreprises S.C.P.R.L., sise rue Gachard 88 boîte 16 à 1050 Bruxelles, enregistrée au RPM sous le numéro 0444.708.673, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro b000158, représentée par Pascale TYGAT, Réviseur d'Entreprises, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A01220, avec des honoraires pour ce mandat fixé à 23.000 € hors TVA, pour 3 ans jusqu'à l'assemblée générale statuaire 2015 appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

11. Divers.

Monsieur le Président informe l'Assemblée que, dans le cadre des **points divers**, il n'a été saisi d'aucune question particulière. Il invite les actionnaires présents à remettre au Secrétaire les éventuels points complémentaires qu'ils souhaiteraient évoquer à l'occasion des points divers.

Préalablement à l'examen des Rapports de Gestion, Monsieur le Président invite Monsieur Eric Dienst, CFO, à faire une **Revue succincte de l'exercice 2011 et des faits marquants des premiers mois 2012.**

Au terme de cette Revue et des échanges de vues qu'elle a suscités, Monsieur le Président reprend l'Ordre du Jour.



1. RAPPORTS DE GESTION

Monsieur Pierre VERMAUT expose successivement, à l'Assemblée, le Rapport annuel de Gestion statutaire du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011, et le Rapport annuel de Gestion consolidé arrêtés tous deux le 16 mars 2012. Un exemplaire de ces Rapports restera annexé au présent procès-verbal.

Au terme des réponses aux questions que ces Rapports ont suscitées, Monsieur le Président passe la parole aux Commissaires - Réviseurs.

2. RAPPORTS DES COMMISSAIRES

Madame Pascale TYTGAT représentant BST Réviseurs d'Entreprises donne lecture du Rapport de Commissaire, dressé le 20 avril 2012 par, relatif aux comptes annuels statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Monsieur Vincent DUMONT donne lecture du Rapport de Commissaire, dressé le 20 avril 2012 par BST Réviseurs d'Entreprises, relatif aux comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'Assemblée prend acte de ces Rapports attestant sans réserve de l'exactitude et de la sincérité des comptes annuels statutaires de la Société et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Un exemplaire de ces Rapports restera annexé au présent procès-verbal.

3. COMPTES ANNUELS

Monsieur Eric DIENST présente à l'Assemblée d'une part les Comptes annuels (Bilan et Compte d'Exploitation) statutaires pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011, de même que les Comptes annuels consolidés tous deux contrôlés par le Commissaire B.S.T. réviseurs d'entreprises SCPRL

3.1. Les comptes annuels statutaires de la Société expriment en synthèse les données suivantes, en millions EUR:

Structure du bilan (après affectation).

(en K€)	2010	2011	VAR
Total du Bilan	58.305	56.995	97,8%
Actifs immobilisés	51.395	50.215	97,7%
Actifs circulants	6.911	6.780	98,1%
Capitaux Propres	44.728	40.618	90,8%
Provisions et Impôts Différés	53	51	96,2%
Dettes	13.524	16.326	120,7%

Compte de résultats

(en K€)	2010	2011	VAR
Ventes et prestations	15.273	14.884	-2,5%
Coût des ventes et prestations	-13.169	-13.656	3,7%
Bénéfice d'exploitation	2.104	1.228	-41,6%
Résultats financiers nets	-250	-204	-18,4%
Bénéfice courant avant impôts	1.854	1.024	-44,8%
Résultats exceptionnels	0	-3.299	
Bénéfice avant impôts	1.854	-2.275	-222,7%
Bénéfice net de l'exercice après impôts	1.272	-2.649	-308,3%
Bénéfice de l'exercice à affecter	1.272	-2.649	-308,3%

3.2. Les comptes consolidés de la Société expriment en synthèse les données suivantes, avant affectation:

Résultats au 31 décembre	2011	2010	2010	Diff.
	IFRS	IFRS	IFRS	
	(audited)	(restated) (1) (audited)	(audited)	
	(x 000 EUR)	(x 000 EUR)	(x 000 EUR)	(%)
Chiffre d'affaires	35.585	33.324	33.324	+6,8
Résultat opérationnel	1.871	2.883	3.074	-35,1
Charges financières nettes	-659	-597	-740	+10,4
Résultat opérationnel après déduction des charges financières nettes	1.212	2.286	2.334	-47,0
Résultat sur cession d'actifs / autres éléments non opérationnels	0	0	-48	+0,0
Résultat avant impôts	1.212	2.286	2.285	-47,0
Impôts	-652	-862	-862	-24,3
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	+0,0
Résultat net consolidé	560	1.424	1.424	-60,7
Résultat net consolidé part du groupe	619	1.490	1.490	-58,4
Cash flow récurrent d'exploitation (REBITDA) (2)	7.532	7.321	7.321	+2,9
REBITA	5.001	4.867	4.867	+2,8
Résultat opérationnel récurrent (REBIT) (3)	3.719	3.743	3.743	-0,6
Résultat récurrent avant impôts (3)	3.060	3.134	3.134	-2,4
Nombre d'actions	1.660.360	1.660.360	1.660.360	+0,0
REBITDA par action	4,54	4,41	4,41	+2,9
REBITA par action	3,01	2,93	2,93	+2,8
Résultat opérationnel récurrent (REBIT) par action	2,24	2,25	2,25	-0,6
Résultat récurrent avant impôts par action	1,84	1,89	1,89	-2,4

(1) Les autres frais financiers pour un montant de 131 K€ en 2010 ont été reclassés en coût opérationnels
Les résultats sur cession d'actifs et autres éléments non opérationnels de -48 K€ en 2010 ont été reclassés en résultats financiers et opérationnels

(2) Après réductions de valeurs sur actifs courants et avant charges non récurrentes de -857 K€ en 2011 et -598 K€ en 2010

(3) Avant charges non récurrentes de -1.848 K€ en 2011 et -800 K€ en 2010

La présentation des résultats respecte les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS

(*) Hors refinancement de contrats clients. Cfr paragraphe "Trésorerie" infra.

Au terme des réponses aux questions que la présentation de ces Comptes ont suscitées, les comptes annuels statutaires sont approuvés à l'unanimité

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Au terme de l'exercice, la perte statutaire de la société s'élève à 2.648.602,67 €. Le bénéfice reporté de l'exercice précédent étant de 15.662.443,88 €, le bénéfice à affecter au 31 décembre 2011 s'élève à 13.013.841,21 €.

L'Assemblée, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

Dividende (0,88 EUR par action):	1.461.116,80 €
Dotation à la réserve légale:	0,00 €
Report à nouveau:	11.552.724,41 €

traduisant l'attribution d'un dividende brut de 0,88 € par action, inchangé par rapport à l'exercice antérieur.

Le dividende sera mis en paiement à dater du mercredi 2 juillet 2012 sur présentation du coupon n° 12 pour les actions au porteur.

Au terme de l'échange de vues que cette proposition a suscité,
l'Assemblée approuve à l'unanimité
l'affectation du Résultat ci-dessus et sa date de mise en paiement.

5. APPROBATION DU RAPPORT DE REMUNERATION

Le Président fait un rapport succinct des travaux du Comité de rémunération et propose à l'Assemblée d'approuver le rapport de rémunération.

Au terme de l'échange de vues que cette proposition a suscité,
l'Assemblée approuve ces propositions à l'unanimité

6. DEROGATIONS AU REGIME DE REMUNERATION

Le Président propose d'octroyer au Conseil d'Administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires au régime d'échelonnement de la rémunération variable des dirigeants prévu par l'article 520ter al. 2 du Code des sociétés.

La proposition de résolution alternative suivante a été proposée par un actionnaire. Il est proposé à l'Assemblée d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires aux dispositions prévues par l'article 520ter du Code des sociétés.

Au terme de l'échange de vues que cette proposition a suscité,
l'Assemblée approuve ces propositions à l'unanimité

7. DROITS DECOULANT DU LANCEMENT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Un actionnaire propose d'approuver la conclusion, au nom de la société et dans le cadre de la rémunération des dirigeants en actions ou en options sur actions, de conventions contenant des droits affectant le patrimoine de la société ou donnant naissance à une dette ou à un engagement à sa charge, dont l'exercice dépend du lancement d'une offre publique d'acquisition sur les actions de la société ou d'un changement de contrôle exercé sur elle.

Au terme de l'échange de vues que cette proposition a suscité, l'Assemblée approuve ces propositions à l'unanimité

8. DECHARGE DES ADMINISTRATEURS

Par Résolution adoptée à l'unanimité l'Assemblée donne, par vote séparé, à chacun des administrateurs, la pleine et entière décharge de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Président informe l'Assemblée qu'après avoir servi fidèlement les intérêts de la société et de ses actionnaires pendant 12 ans, Paul Lippens a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur. Il remercie chaleureusement Monsieur Lippens pour sa contribution au développement de Fountain.

9. DECHARGE DES COMMISSAIRES

Par Résolution adoptée à l'unanimité l'Assemblée donne, par vote séparé, à chacun des Commissaires, la pleine et entière décharge de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

10. NOMINATIONS STATUTAIRES

91. Le Président propose à l'Assemblée la nomination en qualité d'administrateurs

- AT INFINITUM n.v., enregistrée au RPM sous le numéro 0465.054.622, sise Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem, représentée par Dimitri DUFFELEER, domicilié Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem,
- ICML s.a., enregistrée au RPM sous le numéro 0452.338.615, sise place Jamblinne de Meux 37 à 1030 Schaerbeek, représentée par Monsieur Alain ENGLEBERT, domicilié avenue des Genêts 14 à 1640 Rhode-Saint-Genèse,
- Bruno LAMBERT, domicilié Trevor Place 8, SW71LA Londres, Royaume-Uni,
- Jean DUCROUX, avenue Molière 112, 1190 Bruxelles,



- Philip PERCIVAL, domicilié Holland Park court 10, W148DN Londres, Royaume-Uni,
- PHILIPPE SEVIN, domicilié 22 place Georges Brugmann 1050 Ixelles,
- P. Vermaut Mgt Co sprl, enregistrée au RPM sous le numéro 0471.760.290, sise route de Lessines 35 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing, représentée par Monsieur Pierre Vermaut, domicilié route de Lessines 35, 7911 Frasnes-lez-Anvaing,

et ce pour un terme de quatre années venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2016.

91. De même le Président propose la nomination de Proposition de nomination comme commissaire statutaire la société BST Réviseurs d'Entreprises S.C.P.R.L., sise rue Gachard 88 boîte 16 à 1050 Bruxelles, enregistrée au RPM sous le numéro 0444.708.673, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro b000158, représentée par Pascale TYGAT, Réviseur d'Entreprises, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A01220, avec des honoraires pour ce mandat fixé à 23.000 € hors TVA, pour 3 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire 2015 appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

L'Assemblée approuve à l'unanimité ces propositions.

11.DIVERS

CORPORATE GOVERNANCE : le Président fait un rapport succinct des travaux du Comité d'audit.

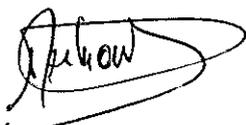
*
* *

Le décompte des votes exprimés pour chacun des points à l'ordre du jour est repris en annexe.

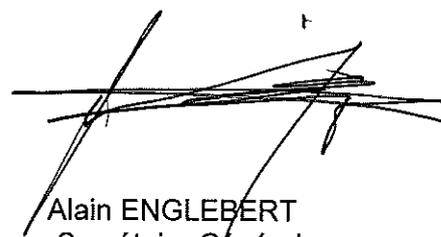
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire est dispensé par l'assemblée de la lecture du procès-verbal lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui le désirent.

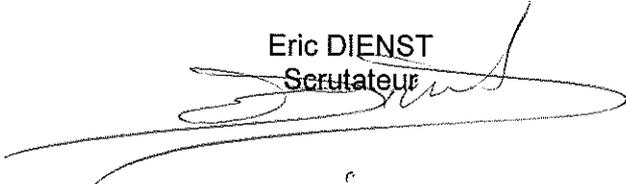
LE BUREAU



Pierre VERMAUT
Président



Alain ENGLEBERT
Secrétaire Général



Eric DIENST
Scrutateur

LES ACTIONNAIRES

- ANNEXES :**
1. Liste des présences
 2. Rapports de gestion du Conseil d'Administration
 3. Rapports des Commissaires
 4. Résultat des votes

Annexe 4 Résultats des votes

Nombre d'actions ayant pris part au vote : 926.955

Proportion du capital représentée : 55,83

Nombre total de votes valablement exprimés : 926.955

Proposition d'approuver le bilan et le compte de résultats statutaires au 31 décembre 2011

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Proposition d'approuver l'affectation du Résultat de l'exercice 2011.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0



Approbation du rapport de rémunération

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Dérogations au régime de rémunération prévu par le Code des Sociétés
Proposition d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires au régime d'échelonnement de la rémunération variable des dirigeants prévu par l'article 520ter al. 2 du Code des sociétés.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Résolution alternative

Proposition d'octroyer au conseil d'administration la faculté de conclure, au nom de la société, des conventions dérogatoires aux dispositions prévues par l'article 520ter du Code des sociétés.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Approbation de droits découlant du lancement d'une offre publique d'achat
Proposition d'approuver la conclusion, au nom de la société et dans le cadre de la rémunération des dirigeants en actions ou en options sur actions, de conventions contenant des droits affectant le patrimoine de la société ou donnant naissance à une dette ou à un engagement à sa charge, dont l'exercice dépend du lancement d'une offre publique d'acquisition sur les actions de la société ou d'un changement de contrôle exercé sur elle.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Proposition de donner décharge de leur gestion aux Administrateurs.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Proposition de donner décharge de leur mission aux Commissaires.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Nominations statutaires :



Conseil d'Administration :

Proposition de nommer les personnes suivantes Administrateurs pour 4 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2016

- AT INFINITUM n.v., enregistrée au RPM sous le numéro 0465.054.622, sise Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem, représentée par Dimitri DUFFELEER, domicilié Fazantenlaan 17 à 8790 Waregem,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

- ICML s.a., enregistrée au RPM sous le numéro 0452.338.615, sise place Jamblinne de Meux 37 à 1030 Schaerbeek, représentée par Monsieur Alain ENGLEBERT, domicilié avenue des Genêts 14 à 1640 Rhode-Saint-Genèse,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

- Bruno LAMBERT, domicilié Trevor Place 8, SW71LA Londres, Royaume-Uni,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

- Jean DUCROUX, avenue Molière 112, 1190 Bruxelles,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

- Philip PERCIVAL, domicilié Holland Park court 10, W148DN Londres, Royaume-Uni,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

- PHILIPPE SEVIN, domicilié ~~10, rue de Vermeil 80, 75007 Paris, France~~ *22 Blau Buyman à 1050 Bruxelles*

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0



- P. Vermaut Mgt Co sprl, enregistrée au RPM sous le numéro 0471.760.290, sise route de Lessines 35 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing, représentée par Monsieur Pierre Vermaut, domicilié route de Lessines 35, 7911 Frasnes-lez-Anvaing,

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

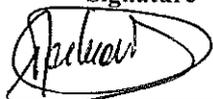
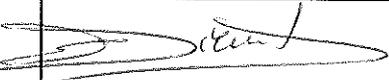
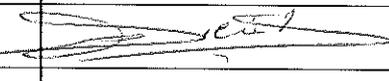
Commissaire aux comptes statutaires

Proposition de nomination comme commissaire statutaire la société BST Réviseurs d'Entreprises S.C.P.R.L., sise rue Gachard 88 boîte 16 à 1050 Bruxelles, enregistrée au RPM sous le numéro 0444.708.673, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro b000158, représentée par Pascale TYGAT, Réviseur d'Entreprises, inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A01220, avec des honoraires pour ce mandat fixé à 23.000 € hors TVA, pour 3 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire 2015 appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Votes pour : 926.955
Votes contre : 0
Abstentions : 0

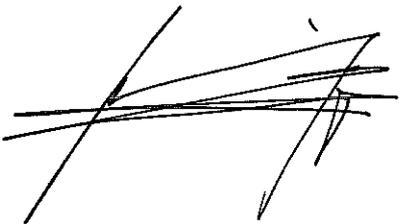


LISTE des PRESENCES
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 qui s'est tenue, au siège social, le **29 mai 2012** à 10 heures

ASSOCIES	NOMBRE D'ACTIONS	REPRESENTATION	
		Représentant Mandataire	Signature
SG CAPITAL EUROPE FUND I, LP	500.844	Pierre Vermaut	
QUAEROQ CVBA	202.518	Eric Dienst	
MOTION S.A. (ELECTRA INVESTMENTS FCPC)	179.193	Eric Dienst	
SYREN SPRL	44.400	Eric Dienst	
TOTAL : 4 actionnaires	926.955	représentant 55,83% du capital social (1.660.360)	

Le Secrétaire
Alain ENGLEBERT

Le Président
Pierre VERMAUT




Le Scrutateur
Eric DIENST

